



Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes Estuaire et Sillon

PROGRAMME D' ACTIONS

17 décembre 2020



AKAJOULE SAS

18 Boulevard Paul PERRIN

44600 Saint - Nazaire

Tél : 02 40 53 06 61



ATMOTERRA

8 rue de Saint Domingue

44200 NANTES

Tél : 09 84 16 27 84



AUXILIA

41 rue du Chemin Vert

75011 PARIS

Tél : 01 55 28 97 10

AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE	4
1.1 Accompagner les particuliers vers la SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	4
1.1.1 Mettre en place un guichet unique pour la Rénovation Énergétique	4
1.1.2 Accompagner les ménages modestes dans la rénovation énergétique	6
1.2 Préserver et valoriser les milieux naturels (sol, eau, air...)	8
1.2.1 Elaborer un plan de gestion des parcelles d'Estuaire et Sillon	8
1.2.2 Réaliser un état des lieux des principaux enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire	10
1.2.3 Restaurer les milieux aquatiques des bassins versants	12
1.2.4 Réaliser des actions de sensibilisation à la biodiversité et aux milieux naturels	14
1.2.5 Prévenir le brûlage des végétaux et informer sur les solutions alternatives existantes	16
1.3 Devenir une COLLECTIVITÉ à l'empreinte environnementale exemplaire	18
1.3.1 Mettre en œuvre un plan d'économies et d'optimisation énergétique du patrimoine public	18
1.3.2 Réaliser des achats durables	20
1.3.3 Mettre en place un plan d'actions pour réduire l'empreinte dans les pratiques du quotidien	21
1.3.4 Mettre en place un plan de prévention « canicule » et pollution de l'air	23
2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR	25
2.1 Développer les ÉNERGIES renouvelables territoriales	25
2.1.1 Développer la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable	25
2.1.2 Participer à l'émergence d'unités de méthanisation pour permettre la production de gaz renouvelable	27
2.1.3 Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité du développement de réseaux de chaleur bois-énergie sur le territoire	29
2.2 Soutenir et accompagner les projets de PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE LOCALE, de qualité et respectueuse de l'environnement	31
2.2.1 Elaborer un projet alimentaire territorial	31
2.2.2 Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques	33
2.2.3 Initier et soutenir un Défi Familles à Alimentation positive	35
2.3 Soutenir le développement d'une ÉCONOMIE INNOVANTE et CIRCULAIRE	37
2.3.1 Soutenir les projets de développement d'une filière « fibres et éco-matériaux » d'utilisation non alimentaire d'agro-ressources	37
2.3.2 Contribuer à la réflexion collective autour de la transition de la centrale de Cordemais (en relation les partenaires : centres de recherche, etc.)	39
2.3.3 Soutenir la création d'un pôle ressources « énergie » en Estuaire et Sillon	41
3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES	43
3.1 AMÉNAGER le territoire pour créer des espaces de proximité et favoriser les mobilités vertueuses	43
3.1.1 Accompagner les communes pour la réalisation de travaux de piétonisation dans les centres-bourgs	43
3.1.2 Animer la politique cyclable du territoire en co-maitrise d'ouvrage avec les partenaires du territoire pour permettre de relier les pôles générateurs de déplacements	45
3.1.3 Continuer l'aménagement d'itinéraires de cyclo-tourisme et réaliser un guide randonnée vélo	47
3.1.4. Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les thématiques climat-air-énergie	49
3.2 Proposer de NOUVEAUX SERVICES pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage	51
3.2.1. Sensibiliser à l'intérêt de l'usage de véhicules GNV et réfléchir à l'installation d'une station GNV	51
3.2.2 Mettre en place des actions de sensibilisation à la mobilité durable	53
3.2.3 Soutenir le développement du covoiturage, transformer les aires de covoiturage en points d'intermodalité et déployer des points stop	55
3.2.4 Développer l'offre de service vélo	57

3.3 Être une collectivité à la mobilité exemplaire	59
3.3.1. Mettre en place le travail à distance	59
3.3.2. Réduire les émissions des véhicules de la collectivité notamment en étudiant la conversion d'une partie de la flotte à l'hydrogène, au GNV et à l'électricité	60
3.3.3 Inciter les agents aux déplacements en mode actif ou TC	62
4 UN TERRITOIRE DE PARTAGE	64
4.1 Soutenir les ENTREPRISES du territoire dans l'amélioration de leur performance environnementale	64
4.1.1 Fédérer les entreprises pour agir sur les économies d'énergie et la gestion des déchets	64
4.1.2 Développer les mutualisations entre entreprises	66
4.1.3 Promouvoir les initiatives exemplaires d'entreprises pour soutenir leur diffusion et mobiliser le plus grand nombre d'acteurs économiques	68
4.1.4 Déployer des espaces de co-working	70
4.2 Initier et soutenir les PROJETS COLLECTIFS de transition écologique et sociale	72
4.2.1 Soutenir les projets collectifs de transition écologique et citoyenne	72
4.2.2 Créer un espace d'information et d'animation autour des enjeux et initiatives de protection de la biodiversité du territoire	74
4.2.3 Fonder un collectif des usagers du vélo / des cyclistes en Estuaire et Sillon	76
4.3. Mettre en place une gouvernance partagée de la transition écologique territoriale	78
4.3.1. Associer les citoyens au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des actions de transition écologique	78
4.3.2. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre communes pour des économies d'énergies et le développement du mix énergétique	80
4.3.3. Elaborer un plan de communication global sur le PCAET	82

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.1 Accompagner les particuliers vers la SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Action	1.1.1 Mettre en place un guichet unique pour la Rénovation Energétique

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter une information et des conseils neutres et gratuits aux ménages sur la rénovation énergétique, quelle que soit leur situation ; ✓ Offrir les conditions favorables à la rénovation énergétique des logements des habitants ; ✓ Favoriser le changement de chauffage vers des équipements plus durables (chauffage fioul et foyers ouverts bois) pour améliorer la qualité de l'air
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite mettre en place un service public de la rénovation énergétique en capacité d'apporter des conseils à tous les habitants quelle que soit leur situation.</p> <p>Le soutien apporté s'appuiera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un service de conseil et d'accompagnement des ménages leur permettant de bénéficier de conseils professionnels tant techniques que financiers. - L'organisation de temps collectifs (soirées thématiques, visites, ateliers) et d'un défi énergie, - Une communication permettant à tous les ménages d'avoir connaissance du dispositif ainsi que des autres dispositifs mobilisables (notamment le PIG pour les ménages éligibles). <p>La mise en place du service devra être articulée avec les autres offres de service de conseils aux habitants (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Programme d'Intérêt Général, ...) dans un souci de cohérence et d'efficacité.</p> <p>Une des cibles prioritaires du dispositif pourra être les ménages chauffés actuellement au fioul (plus de 1300 logements) ou au bois avec des foyers anciens peu performants.</p> <p>L'information délivrée devra intégrer la prise en compte de la qualité de l'air intérieur et du risque Radon (ventilation) ainsi que la priorité à donner aux matériaux biosourcés et locaux.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	66 000 € sur la durée du PCAET (10000€/an partenariat + 1 000 €/an pour la communication)
Moyens humains	12 jours par an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Communes, Ademe, Région et SEM Croissance Verte Région PdL, Associations spécialisées (Alisée, etc.)

Indicateurs de suivi	Création d'un guichet unique (oui/non) Nombre de participants aux ateliers pratiques
Indicateurs de résultat	Nombre de dossiers travaux de rénovation énergétique accompagnés Baisse de la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel (GWh)

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 4	 3	 3	 1	 0	 2
Chiffrage détaillé	1,3 GWh	145 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.1 Accompagner les particuliers vers la SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Action	1.1.2 Accompagner les ménages modestes dans la rénovation énergétique

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner administrativement, techniquement et financièrement les ménages modestes souhaitant réaliser des opérations de rénovation énergétique de leur logement ✓ Lutter contre la précarité énergétique
---------------	--

Descriptif	<p>Suite au Programme d'intérêt général (P.I.G.) 2019-2020 de lutte contre la précarité énergétique et de maintien à domicile, Estuaire et Sillon souhaite inscrire cette action dans la durée en relançant son programme à destination des ménages modestes.</p> <p>En cohérence avec la mise en place du guichet unique de rénovation énergétique, ce nouveau programme sera destiné aux publics cibles de l'ANAH afin qu'ils disposent d'un accompagnement renforcé et des aides financières.</p> <p>L'information délivrée sur les travaux de rénovation devra intégrer la prise en compte de la qualité de l'air intérieur et du risque Radon (ventilation) ainsi que la priorité à donner aux matériaux biosourcés et locaux. Une attention particulière sera portée aux ménages disposant de chaudière fioul pour le remplacement par des EnR (de préférence sans source de combustion) conjointement aux travaux de rénovation.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	60.000€/an (45 000€ ingénierie + 15 000€ subvention aux particuliers) = 360 000€ sur la durée du PCAET
Moyens humains	15 jours/an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	ANAH, Etat, Communes, REGION PdL, Département

Indicateurs de suivi	Lancement d'un nouveau PIG (oui/non)
Indicateurs de résultat	Nombre de dossiers de travaux de rénovation énergétique accompagnés Baisse de la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel (GWh) (idem à l'action 1.1.1)

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 4	 3	 2	 1	 0	 1
Chiffrage détaillé	0,9 GWh	100 t_{eq}CO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.2 Préserver et valoriser les milieux naturels (sol, eau, air...)
Action	1.2.1 Elaborer un plan de gestion des parcelles d'Estuaire et Sillon

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une gestion écologique de certaines parcelles appartenant à Estuaire et Sillon ✓ Valoriser les pratiques exemplaires afin d'en favoriser le développement
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite mettre en place un plan de gestion sur certaines parcelles à enjeux dont elle est propriétaire. L'action nécessite plusieurs étapes :</p> <p>1. Réalisation d'un état initial de la biodiversité (oiseaux, amphibiens, Odonates, papillons de jour, etc.) et analyse des données existantes.</p> <p>2. Formulation de préconisations:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de points de vigilance pour d'éventuels aménagements futurs : mares et haies à conserver, espèces protégées ; ▪ Identification de terrains dégradés présentant des potentialités, susceptibles d'être restaurés dans le cadre de mesures compensatoires ou d'autres démarches ; ▪ Sur les terrains exploités par l'agriculture : propositions s'il y a lieu de cahiers des charges environnementaux à inclure dans les baux avec l'exploitant en cohérence avec les enjeux climat-air-énergie (incluant par exemple la réduction des intrants, l'absence d'irrigation...) ; ▪ Identification de terrains pouvant constituer des marges de manœuvre pour la mise en œuvre des actions du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SAGE) et du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) : expansions de crues, etc. ; ▪ <u>Réflexion sur une éventuelle évolution de classement au titre du document d'urbanisme pour assurer la pérennité de ces mesures.</u> ▪ <u>Prise en compte de l'enjeu de l'impact de la montée des eaux sur le plan de gestion des parcelles.</u> <p>3. Proposition de mesures de gestion écologique à mettre en œuvre.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	15 000€/ an sur deux ans soit 30 000€ pour l'étude + 1000 € annuel pour l'adhésion au CEN
Moyens humains	4 jours/an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Communes, Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), Région, Département, Europe

Indicateurs de suivi	Réalisation de l'état initial de la biodiversité
Indicateurs de résultat	Validation du plan de gestion différencié (programmation, actions, suivi-évaluation...) Pourcentage de terrains (ou surfaces) ayant bénéficié de mesures de gestion

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 1	 1	 0	 4	 3
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Début : sept.		X	X	X	X	X

Axe	1. UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.2 Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux naturels
Action	1.2.2 Réaliser un état des lieux des principaux enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une connaissance des enjeux de préservation de la biodiversité dans un contexte de changements climatiques ✓ Mieux prendre en compte la biodiversité dans les documents d'urbanisme
---------------	---

Descriptif	<p>La biodiversité désigne l'ensemble des milieux naturels et des êtres vivants qui s'y trouvent (les « écosystèmes »), ainsi que les relations et interactions qui existent entre eux. Nos sociétés sont dépendantes du bon fonctionnement des écosystèmes (de l'air que nous respirons aux produits et molécules dont notre corps a besoin, en passant par la qualité de vie qu'elle nous procure au quotidien...) et ont donc tout intérêt à préserver la biodiversité. Pour mettre en place les actions pertinentes en la matière sur le territoire d'Estuaire et Sillon, la connaissance de la biodiversité locale est un préalable indispensable.</p> <p>L'inventaire des données déjà disponibles en matière de biodiversité permettra de connaître l'ampleur des diagnostics restant à réaliser sur le territoire et de disposer d'un premier matériel pour introduire des préconisations dans le cadre de l'évolution des documents d'urbanisme. Grâce à ce travail, les élus communaux et intercommunaux disposeront de toutes les informations nécessaires pour arbitrer quant à l'engagement de nouvelles actions et l'intégration de dispositions dans les documents d'urbanisme, à l'occasion de leur révision ou à travers une OAP. Sur ce dernier point, les préconisations établies dans le cadre de cette action pourront être versées à l'action 3.1.4.</p> <p>L'inventaire mettra en particulier en évidence les continuités écologiques (trame verte et bleue).</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	Temps de travail des agents
Moyens humains	21,5 jours en année 1 = 16,5 jours (1,5 jours par commune) + 5 jours de rédaction

Pilote(s)	Estuaire et Sillon (services urbanisme et Eau et milieux aquatiques), Communes
Partenaire(s)	Conservatoire du littoral, GIP Loire Estuaire, SYLOA, Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire, Département (en tant que gestionnaire des terrains du conservatoire du littoral et animateur Natura 2000)

Indicateurs de suivi	Inventaire et analyse des données et documents existants (oui/non)
Indicateurs de résultat	Taux d'intégration des enjeux identifiés aux documents d'urbanisme

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 2	 2	 0	 3	 3
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		Lancement	X	X	X	X

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.2 Préserver et valoriser les milieux naturels (sol, eau, air...)
Action	1.2.3 Restaurer les milieux aquatiques des bassins versants

Enjeux	✓ Améliorer durablement la qualité des milieux aquatiques du territoire (cours d'eau, zones humides et marais) et leur gestion pour réduire le risque inondation
---------------	--

Descriptif	<p>A partir de 2020, l'ensemble du territoire d'Estuaire et Sillon sera couvert par des programmes de restauration des milieux aquatiques des bassins versants (BV). Ces programmes d'actions vont être pilotés à l'échelle des 3 bassins versants d'Estuaire et Sillon par les structures compétentes : le Syndicat du bassin versant de l'Isac, le Syndicat du bassin versant du Brivet et Estuaire et Sillon pour le bassin versant Sillon et Marais Nord Loire. Cette action permettra la restauration des zones humides ainsi que leur protection dans les PLU(i).</p> <p>Une réflexion globale quant aux conséquences du changement climatique sur les zones humides et l'ensemble des milieux aquatiques guidera constamment les actions à venir afin de limiter les impacts négatifs sur ces espaces naturels.</p> <p>Trois types d'action sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Restauration des cours d'eau</u> : l'action consiste à réaliser des travaux afin de redonner aux cours d'eau leurs fonctionnalités naturelles (retrouver de la sinuosité, des habitats et le pouvoir auto-épurateur). ▪ <u>Restauration des marais</u> : il s'agit de réaliser des travaux afin de pérenniser la qualité et les fonctionnalités des marais (curage de canaux, restauration de berges, lutte contre les ragondins et la jussie...). ▪ <u>Animation et mise en œuvre des actions</u> : chaque structure pilote mettra en place des actions de sensibilisation et de communication, réalisera des études afin d'améliorer la connaissance des BV, etc.
-------------------	---

Budget prévisionnel	Participation d'Estuaire et Sillon aux syndicats de BV Isac et Brivet : 125 000 €/an Programme « Sillon et Marais Nord Loire » 2020-2025 : 4 681 020 € TTC – reste à charge 1 200 000€
----------------------------	--

Moyens humains	2 Équivalents Temps Plein /an de 2020 à 2025
-----------------------	--

Pilote(s)	Estuaire et Sillon, Syndicat du bassin versant de l'Isac, Syndicat du bassin versant du Brivet
------------------	--

Partenaire(s)	Syndicats de marais, Nantes Métropole, Conservatoire du Littoral, agence de l'eau Loire-Bretagne, Département de Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire
----------------------	--

Indicateurs de suivi	Taux de réalisation des actions (linéaires restaurés/linéaires prévus)
-----------------------------	--

Indicateurs de résultat	Amélioration de la qualité morphologique biologique et physico-chimique (oui/non)
--------------------------------	---

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 1	 1	 0	 4	 4
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Début : mars		x	x	x	x	Fin : décembre

Axe	1. UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.2 Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux naturels
Action	1.2.4 Réaliser des actions de sensibilisation à la biodiversité et aux milieux naturels

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité ✓ Diffuser les bonnes pratiques
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon (services, offices du tourisme), communes membres de l'EPCI et acteurs locaux comme l'Estuarium mènent un certain nombre d'actions en faveur de la biodiversité : ramassage des déchets, animation sur l'eau, circuits Baludik, grainothèque, actions dans le cadre du programme de restauration du marais Nord Loire...</p> <p>La présente action vise à recenser ces actions, afin de mieux les valoriser et les articuler. A cet égard, le site internet d'Estuaire et Sillon ainsi que le bulletin intercommunal seront de bons vecteurs.</p> <p>Il s'agira ensuite de réfléchir avec les différents acteurs au développement de nouvelles actions, complémentaires des premières.</p> <p>Cette action se fera en lien avec l'action 4.2.2 « Créer un espace d'information et d'animation autour des enjeux et initiatives de protection de la biodiversité du territoire ».</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	Budget global plan de communication sur le PCAET
Moyens humains	½ journée par mois

Pilote(s)	Estuaire et Sillon (Services Développement durable et habitat et Communication)
Partenaire(s)	Communes, Conseil de développement, CPIE Loire Océane, Syndicat des marais

Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de sensibilisation organisées
Indicateurs de résultat	Nombre de participants aux actions

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 0	 0	 0	 0	 2
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.2 Préserver et valoriser les milieux naturels (sol, eau, air...)
Action	1.2.5 Prévenir le brûlage des végétaux et informer sur les solutions alternatives existantes

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser au danger et l'interdiction du brûlage des végétaux ✓ Améliorer la qualité de l'air
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon dispose d'un réseau de quatre déchetteries et de deux aires de collecte des déchets verts sur les communes de Campbon et Malville. Ainsi, les habitants du territoire sont tous à moins de 10 minutes d'un point de dépôt des déchets verts. L'infrastructure étant en place, Estuaire et Sillon souhaite développer des actions de sensibilisation pour les habitants concernant le brûlage des végétaux.</p> <p>Plusieurs types d'actions pourront être mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation sur l'interdiction et ses raisons et information sur les dispositifs alternatifs existants : étudier les formats et outils de communication existants sur d'autres territoires, définition du format de communication – sensibilisation sur le territoire, réalisation des outils et engagements des actions de sensibilisation (le cas échéant) ; ▪ Lors des épisodes de pollution, communication sur les risques liés à la pollution de l'air et les bonnes pratiques pour la santé : identification des messages-clés et outils de communication, puis élaboration de la méthode de communication spécifique aux pics de pollution. Diffusion renforcée en amont et pendant le pic des messages-clés et documents de communication établis ; ▪ Création d'une base de données faisant état des remontées des particuliers et des agriculteurs : proposer la création d'un canal de communication (tel, mail), et communication sur l'existence de ce canal à travers les outils définis à l'étape a. ; ▪ Encouragement à la pratique du compostage des particuliers, grâce à la mise à disposition de composteurs.
-------------------	---

Budget prévisionnel	Edition et impression des outils de communication : 5000€
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> a. 2j pour étudier l'existant, 2j pour sélectionner le format de communication-sensibilisation, 5j pour créer les outils / les animations. 1j/an pour l'animation. b. 5j pour la création des messages-clés et documents de communication. 3j/an pour leur diffusion c. 2j <p>Total :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase de création : environ 16j (répartis entre les services de la collectivité) - En cours de mise en œuvre : 1J/an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Communes, gendarmeries, DDT, Pôle Métropolitaine (interlocuteur PPA) Syndicat de Traitement des Déchets

Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de sensibilisation et d'outils de communication proposées sur le sujet
Indicateurs de résultat	Amélioration de la qualité de l'air

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 3	 4	 1	 2	 1
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Création	Mise en œuvre	X	X	X	X

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.3 Devenir une COLLECTIVITÉ à l'empreinte environnementale exemplaire
Action	1.3.1 Mettre en œuvre un plan d'économies et d'optimisation énergétique du patrimoine public

Enjeux	✓ Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques du patrimoine bâti public (mairie, école, équipement sportif...) et de l'éclairage public
---------------	--

Descriptif	<p>En décembre 2019, Estuaire et Sillon a recruté un Conseiller en Energie Partagé (CEP) afin de mettre en place une politique énergétique maîtrisée sur le territoire.</p> <p>Le travail du CEP consistera à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un inventaire et une analyse du patrimoine bâti de la CCES et des communes (analyse des factures de fluides) ; 2. Mettre en place un suivi énergétique du patrimoine pour prévenir les dérives de consommation des installations ; 3. Elaborer des préconisations d'actions pour l'amélioration des performances énergétiques (isolation, système de chauffage, électricité...) et l'amélioration de la ventilation (Radon, Qualité de l'Air Intérieur – QAI); 4. Accompagner au montage de projets visant l'efficacité énergétique et/ou l'utilisation des énergies renouvelables. L'un des premiers chantiers pourrait être la rénovation du bâtiment de la pépinière d'entreprises incubateur. 5. Sensibiliser et former les élus, agents et usagers des bâtiments. La rénovation du patrimoine devra se faire en priorité avec des matériaux biosourcés locaux et encourager les chantiers exemplaires (déchets, nuisances, ...). <p>Un travail particulier sera mené dans les zones d'activité d'Estuaire et Sillon pour remplacer les éclairages énergivores et/ou générant de la pollution lumineuse lors du renouvellement des équipements et, dans la mesure du possible, pratiquer l'extinction.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	<table> <tr> <td>Année 1</td> <td>50 000 €</td> </tr> <tr> <td>Année 2</td> <td>47 500 €</td> </tr> <tr> <td>Année 3</td> <td>47 500 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>145 000 €</td> </tr> </table>	Année 1	50 000 €	Année 2	47 500 €	Année 3	47 500 €	TOTAL	145 000 €
Année 1	50 000 €								
Année 2	47 500 €								
Année 3	47 500 €								
TOTAL	145 000 €								
Moyens humains	Un Equivalent temps plein								

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Ademe, Europe, Communes, Etat, Fournisseurs d'énergie, Sydela

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de communes accompagnées par le CEP</p> <p>Elaboration et adoption d'un plan d'action d'optimisation énergétique</p>
Indicateurs de résultat	<p>Mise en œuvre des actions du plan</p> <p>Quantité de MWh économisés dans le patrimoine bâti public</p>

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 4	 4	 3	 3	 0	 2
Chiffrage détaillé	2,3 GWh	275 t_{eq}CO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X			

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.3 Devenir une COLLECTIVITÉ à l'empreinte environnementale exemplaire
Action	1.3.2 Réaliser des achats durables

Enjeux	✓ Former et sensibiliser les salariés aux achats responsables et durables
---------------	---

Descriptif	<p>Afin de mettre en place une démarche exemplaire au sein de sa structure, Estuaire et Sillon souhaite agir sur les achats et marchés à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La formation des services pilotes (transports, communication, environnement, etc.) sur les choix responsables dans les marchés publics ▪ L'adhésion au réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable (RESECO) <p>Afin d'agir sur les achats de chaque site, Estuaire et Sillon proposera aux responsables des achats de chaque site de la CCES des formations.</p> <p>L'action pourra aboutir à la rédaction d'un guide méthodologique à destination des services pour intégrer facilement et systématiquement des critères environnementaux ambitieux dans les marchés publics.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	15 000 euros sur la durée du PCAET
----------------------------	------------------------------------

Moyens humains	Temps de formation
-----------------------	--------------------

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
------------------	--------------------

Partenaire(s)	Réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable
----------------------	---

Indicateurs de suivi	Nombre de services formés Adhésion au RESECO
-----------------------------	---

Indicateurs de résultat	Part des achats contenant au moins une disposition environnementale
--------------------------------	---

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 1	 1	 1	 0	 2
Chiffrage détaillé	1,5 GWh	190 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	X		

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.3 Devenir une COLLECTIVITÉ à l’empreinte environnementale exemplaire
Action	1.3.3 Mettre en place un plan d’actions pour réduire l’empreinte dans les pratiques du quotidien

Enjeux	✓ Avoir des pratiques - numériques et énergétiques - responsables
---------------	---

Descriptif	<p>Afin de mettre en place une démarche exemplaire au sein de sa structure, Estuaire et Sillon souhaite agir sur les pratiques quotidiennes. Pour cela, des actions seront proposées à tous les agents sur la base de leurs pratiques. Plusieurs pistes sont déjà envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de défis internes par exemple sur les économies d’énergie, les repas zéro déchets ou encore les pratiques informatiques ; ▪ Organisation de temps d’échange conviviaux entre agents autour des pratiques au travail et dans son quotidien ; ▪ Promotion des actions liées au PCAET (interne et externe) sur l’intranet. <p>Ces initiatives devront notamment permettre la réduction des consommations énergétiques et d’eau.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	2000€/an
Moyens humains	6 jours par an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Ademe, associations spécialisée (si besoin)

Indicateurs de suivi	Elaboration et adoption d'un plan d'action en interne Nombre d'actions mise en place (formations, défis internes, temps d'échange...)
Indicateurs de résultat	Nombre d'agents participants aux actions adoptant sur le long terme des pratiques vertueuses

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 4	 3	 2	 2	 1	 3
Chiffrage détaillé	5 GWh	650 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X	X

Axe	AXE 1 UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITE DE VIE ENVIRONNEMENTALE
Objectif	1.3 Devenir une COLLECTIVITÉ à l'empreinte environnementale exemplaire
Action	1.3.4 Mettre en place un plan de prévention « canicule » et pollution de l'air

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter le territoire aux épisodes de canicule ✓ Prévenir la pollution de l'air pendant les épisodes de canicule
---------------	---

Descriptif	<p>En lien avec son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER), Estuaire et Sillon souhaite travailler sur la prise en compte du risque canicule et du risque pollution de l'air, auquel ses agents et les habitants sont soumis, en lien avec les procédures préfectorales d'information et d'alerte de la population.</p> <p>Les actions porteront notamment sur la communication rapide de consignes en cas de pics de pollution atmosphérique ou de risque de canicule (site internet, newsletter, magazines communaux, panneaux d'affichage, etc.), l'adaptation des horaires de travail, le télétravail, la limitation de l'utilisation des véhicules professionnels, etc.</p> <p>Estuaire et Sillon envisagera la mise en place de capteurs de mesures de la qualité de l'air afin d'améliorer la connaissance locale à ce sujet sur le territoire. La mise en place de capteurs citoyens sera étudiée pour participer à la sensibilisation du public vis-à-vis de ces problématiques.</p> <p>Estuaire et Sillon échangera avec les communes du territoire pour construire une réflexion commune.</p> <p>Action en relation avec l'action 1.2.5 de lutte contre la pollution de l'air et le brulage des végétaux.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	Pas de budget supplémentaire par rapport à l'action 1.2.5
Moyens humains	6 jours par an durant deux ans pour la mise en place (2020 et 2021) Pas de jour supplémentaire en phase de mise en œuvre par rapport à l'action 1.2.5

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Communes, Préfecture, Air Pays de la Loire

Indicateurs de suivi	Elaboration et adoption d'un plan canicule
Indicateurs de résultat	Mesures d'adaptation des conditions de travail en cas de canicule

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 1	 3	 1	 0	 5
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.1 Développer les ÉNERGIES renouvelables territoriales
Action	2.1.1 Développer la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les énergies renouvelables électriques ✓ Réduire les émissions de GES
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite participer à l'émergence de l'énergie solaire sur son territoire. Pour cela, la collectivité a prévu de réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des réunions d'information à l'attention des agriculteurs sur le photovoltaïque ; ▪ Des études de faisabilité sur les bâtiments publics en lien avec le travail du Conseiller en Energie Partagé (exemples: école, gymnase, mairie) après consultation des communes ; ▪ Des études du potentiel solaire sur de grands sites hors bâtiments (sols pollués, ombrières, serres agri-voltaïque, etc) ; ▪ En parallèle de ces projets, Estuaire et Sillon et le pôle métropolitain élaborent un projet d'installation de photovoltaïque sur les grandes toitures d'entreprises ou des sites favorables ciblés. <p>Estuaire et Sillon veillera à ce que les projets n'engendrent pas la construction de bâtiments uniquement destinés à recevoir des panneaux : le photovoltaïque devra être favorisé en particulier sur du foncier déjà artificialisé, dégradé, pollué ou inutilisable pour d'autres usages. Estuaire et Sillon prendra également en compte les aspects paysagers et patrimoniaux dans ses projets.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	100 000 euros sur la durée du PCAET (reste à charge)
----------------------------	--

Moyens humains	12 jours par an
-----------------------	-----------------

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
------------------	--------------------

Partenaire(s)	Communes, Conseil de développement, CA, Sydela, Atlansun, Enedis, Pôle Métropolitain, Architecte des Bâtiments de France
----------------------	--

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de rencontres organisées avec les acteurs du territoire intéressés (agriculteurs, citoyens...) et les acteurs du photovoltaïque pour aider à l'émergence de projets</p> <p>Nombre d'études publiques réalisées (potentiel, opportunité, faisabilité...)"</p>
-----------------------------	--

Indicateurs de résultat	<p>Nombre de projets photovoltaïques développés</p> <p>Quantité de GWh produits/an</p>
--------------------------------	--

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 2	 2	 5	 0	 3
Chiffrage détaillé				18 GWh		

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.1 Développer les ÉNERGIES renouvelables territoriales
Action	2.1.2 Participer à l'émergence d'unités de méthanisation pour permettre la production de gaz renouvelable

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer l'énergie renouvelable biogaz à travers la mise en place d'unités de méthanisation ✓ Remplacer une fraction du gaz fossile consommé sur le territoire, néfaste pour le climat et la qualité de l'air, par du gaz renouvelable, neutre pour le climat ✓ Réduire la vulnérabilité au prix des énergies fossiles
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite soutenir le développement d'unités de méthanisation sur son territoire.</p> <p>Les étapes pour atteindre cet objectif ont été identifiées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion politique de présentation par le Département des chiffres clés et potentiels du territoire à Estuaire et Sillon ; 2. Réunion technique entre le Département, la Chambre d'agriculture et Estuaire et Sillon pour regarder les caractéristiques de l'agriculture du territoire ; 3. Phase de prospection et de diagnostic pour définir les potentielles unités de méthanisation ; 4. Réunion avec la profession agricole pour leur expliquer l'accompagnement possible s'ils souhaitent se lancer dans un projet. <p>Estuaire et Sillon pourra également étudier l'opportunité de réaliser sur son territoire une unité de méthanisation s'inspirant du projet développé par LIGER à Locminé. Une étude de faisabilité locale sera nécessaire à l'analyse des hypothèses.</p> <p>Une vigilance sera portée sur l'origine des intrants de la filière méthanisation (se positionner uniquement sur des déchets et éviter les CIVE) et sur la cohérence à avoir avec les politiques de réduction des déchets et les changements de pratiques agricoles (baisse du gisement méthanisable à anticiper). L'installation des unités de méthanisation sera à privilégier sur des surfaces déjà artificialisées ou dégradées. Des études d'impacts olfactifs seront également réalisées lors de la phase projet afin d'intégrer des mesures ERC en lien avec les émissions de produits odorants.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	<p>Accompagnement association AILE (diagnostic et prospection) : 15 000€ sur la durée du PCAET</p> <p>Etude d'opportunité sur unité de méthanisation (type LIGER) : non chiffré</p>
----------------------------	---

Moyens humains	6 jours par an
-----------------------	----------------

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
------------------	--------------------

Partenaire(s)	Communes, agriculteurs, GRDF, Aile, Chambre d'agriculture, Département, LIGER
----------------------	---

Indicateurs de suivi	Nombre de réunions organisées avec les potentielles parties prenantes (profession agricole, chambre d'agri, département, CCES...)
Indicateurs de résultat	Nombre de projets de méthanisation engagés

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 4	 3	 5	 2	 3
Chiffrage détaillé				10 GWh		

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			X	X	X	X

Axe	2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.1 Développer les ÉNERGIES renouvelables territoriales
Action	2.1.3 Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité du développement de réseaux de chaleur bois-énergie sur le territoire

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les énergies renouvelables thermiques ✓ Valoriser le bois, ressource locale ✓ Réduire le nombre de chaudières à énergie fossile (gaz, fioul) néfastes pour le climat et la qualité de l'air ✓ Réduire la vulnérabilité au prix des énergies fossiles
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite développer des réseaux de chaleur bois-énergie sur le territoire. Accompagnée par des structures professionnelles, la collectivité prévoit de mener les actions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des projets d'énergies renouvelables thermiques, et notamment de réseaux de chaleur bois-énergie, sur le territoire ; 2. Réaliser de notes d'opportunité et de faisabilité : <ul style="list-style-type: none"> • sur des communes d'une certaine densité pour assurer la pertinence du projet ; • sur les communes moins denses à l'aide d'installations plus petites (cf. installation dans le PNR Brière) 3. Etudier la pertinence d'un réseau de chaleur au moins sur un secteur du territoire. <p>En fonction du projet, il sera possible de s'orienter vers un modèle public ou privé. L'étude de faisabilité permettra de proposer le meilleur portage. Le territoire s'appuiera sur le dispositif de marché groupé d'étude de faisabilité proposé par le SYDELA (bois énergie, solaire thermique et géothermie), ainsi que sur le COTER, piloté lui aussi par le SYDELA.</p> <p>Le projet privilégiera le recours à la filière bois locale. Estuaire et Sillon veillera à la sensibilisation des utilisateurs et exploitants du bois-énergie, en lien avec l'impact sur la qualité de l'air (combustion).</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	12 000€ (4 études) sur la durée du PCAET (RESTE A CHARGE)
----------------------------	---

Moyens humains	6 jours par an
-----------------------	----------------

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
------------------	--------------------

Partenaire(s)	Communes, ATLANBOIS, ATLANSUN, CA, SYDELA
----------------------	---

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de réunions organisées avec les partenaires (Communes, Atlanbois, Atlansun, chambre d'agriculture SYDELA)</p> <p>Réalisation des études d'opportunité et de faisabilité</p>
-----------------------------	---

Indicateurs de résultat	Projet de réseau de chaleur bois-énergie engagé
--------------------------------	---

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 3	 3	 5	 1	 3
Chiffrage détaillé		1 700 t _{eq} CO ₂		3 GWh		

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			X	X	X	X

Axe	2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.2 Soutenir et accompagner les projets de PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE LOCALE, de qualité et respectueuse de l'environnement
Action	2.2.1 Elaborer un projet alimentaire territorial

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser les acheteurs et les transformateurs aux enjeux de la transition alimentaire (santé, emplois, climat) et mettre en valeur les produits locaux ✓ Développer les circuits courts et boucles locales en capacité de réduire les émissions de GES et de créer de nouveaux débouchés pour les acteurs agricoles du territoire ✓ Accompagner les exploitants agricoles dans cette transition alimentaire ✓ Soutenir le développement de l'agriculture biologique ✓ Réduire la vulnérabilité du territoire sur le plan de l'approvisionnement alimentaire
---------------	---

Descriptif	<p>Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), modifié par LOI n°2018-938 du 30 octobre 2018 - art. 64, les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées, à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet.</p> <p>Estuaire et Sillon souhaite lancer l'élaboration d'un PAT sur son territoire en 2021.</p> <p>En parallèle du PAT, Estuaire et Sillon souhaite développer les jardins partagés (familiaux) sur le territoire.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	50 000 € en 2020 (pour mise en œuvre 2021)
Moyens humains	Selon avancement projet (Pour élaboration : 20 jours en 2020, 60 jours en 2021, 60 jours en 2022)

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Communes, Conseil de développement, GAB 44, CIVAM 44, CMA, CA

Indicateurs de suivi	<p>Délibération communautaire engageant la réflexion stratégique sur l'alimentation territoriale (oui/non)</p> <p>Nombre de sessions d'échange et de mobilisation (filiale agro-alimentaire, particuliers, élus) sur l'alimentation territoriale</p>
Indicateurs de résultat	<p>Adoption du PAT</p> <p>Part de produits issus de circuits courts et biologique, dans la restauration collective</p>

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 3	 2	 2	 3	 5
Chiffrage détaillé		320 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	X	X	X

Axe	2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.2 Soutenir et accompagner les projets de PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE LOCALE, de qualité et respectueuse de l'environnement
Action	2.2.2 Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques ✓ Améliorer l'empreinte environnementale des exploitations agricoles d'Estuaire et Sillon
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon partage la nécessité de la Chambre d'agriculture (CA) Pays de la Loire d'améliorer la résilience aux changements climatiques des exploitations agricoles. Elle soutient donc le projet de la CA d'accompagnement d'un groupe d'exploitations agricoles sur Estuaire et Sillon.</p> <p>Suite à un état des lieux des pratiques de ces exploitations par le biais de diagnostics CAP2ER, la CA propose de les accompagner collectivement dans l'évolution de leurs systèmes de productions et leurs changements de pratiques.</p> <p>Une communication sera prévue à destination du milieu agricole et du grand public.</p> <p>Plusieurs points de vigilance devront être pris en compte dans cette démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la profession agricole à son impact sur la qualité de l'air (dont émission des GES) - Gestion de l'azote - Stockage de carbone
-------------------	--

Budget prévisionnel	10 280 € (financements compris) sur 3 ans (RESTE A CHARGE) : 20560€ sur la durée du PCAET pour intégrer un nouveau projet
----------------------------	---

Moyens humains	2 jours/an
-----------------------	------------

Pilote(s)	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
------------------	--

Partenaire(s)	Estuaire et Sillon, CA PdL, Région, ADEME, CILOUEST, VIVEA
----------------------	--

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de réunions organisées</p> <p>Nombre d'agriculteurs accompagnés</p>
-----------------------------	---

Indicateurs de résultat	Indicateurs du diagnostic CAP2ER
--------------------------------	----------------------------------

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 4	 2	 2	 3	 4
Chiffrage détaillé		5 150 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X		

Axe	2. UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.2 Soutenir et accompagner les projets de PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE LOCALE, de qualité et respectueuse de l'environnement
Action	2.2.3 Initier et soutenir un Défi Familles à Alimentation positive

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lutter contre la précarité alimentaire ✓ Accompagnement les changements de comportements alimentaires ✓ Contribuer au développement des circuits courts et boucles alimentaires locales
---------------	---

Descriptif	<p>Face aux inégalités des populations d'accès à une alimentation saine, protégeant l'environnement et valorisant les agriculteurs, Estuaire et Sillon souhaite proposer aux habitants du territoire un outil ludique pour lutter contre la précarité alimentaire et faire évoluer les habitudes alimentaires et d'achat. C'est pourquoi la collectivité a choisi de mettre en place un Défi Familles A Alimentation Positive (FAAP) sur le territoire.</p> <p>Le défi, piloté par le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique, permet la formation de structures relai sur la question alimentaire et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Ces structures accompagneront à leur tour les familles, regroupées en équipe, dans l'amélioration de leurs pratiques.</p> <p>Le Défi FAAP s'organise autour de temps forts : opération de lancement, visite de ferme, repas et jeux, cours de cuisine, opération de clôture.</p> <p>Une communication sera prévue afin de sensibiliser le plus grand nombre.</p> <p>Cette action a été définie dans le cadre des ateliers citoyens organisés pour l'élaboration du programme d'actions du PCAET.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	17 000 euros pour un défi constitué en 3 groupes - deux défis : 34000 pour deux défis sur la durée du PCAET
Moyens humains	6 jours/an/par Défi

Pilote(s)	ESTUAIRE ET SILLON
Partenaire(s)	Communes, Conseil de développement, centre socio-culturel, citoyens, structures partenaires locales, associations spécialisée (Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44), etc.)

Indicateurs de suivi	Délibération concluant à la mise en place d'un DFAAP Nombre d'actions de communication autour du Défi
Indicateurs de résultat	Nombre de foyers prenant part au défi Evolution de la part des produits bio et locaux dans l'alimentation des foyers ayant participé au défi

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 2	 1	 0	 1	 4
Chiffrage détaillé		800 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		X	X	X		

Axe	2 UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.3 Soutenir le développement d'une ÉCONOMIE INNOVANTE et CIRCULAIRE
Action	2.3.1 Soutenir les projets de développement d'une filière « fibres et éco-matériaux » d'utilisation non alimentaire d'agro-ressources

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement d'une filière locale de production et transformation d'agrofibres ✓ Stockage carbone
---------------	---

Descriptif	<p>L'entretien des marais d'estuaire est assuré par le pâturage d'animaux ou par la fauche des biomasses endémiques et leur conditionnement en foin ou en litière/paillage. Le coût de récolte des prairies les plus humides (dites de « Rouche ») est bien souvent supérieur aux bénéfices économiques retirés. De ce fait, on observe un arrêt partiel, progressif ou définitif de l'entretien de ces territoires, qui se retrouvent menacés.</p> <p>Le projet « TriFibres » vise à augmenter la valeur ajoutée sur des biomasses à faible intérêt agronomique et économique par leur transformation en agro-matériaux.</p> <p>Le projet permettrait la mise en place de circuit court d'approvisionnement en agrofibres (économie locale et durable) par l'implantation d'une filière locale de production et de transformation d'agrofibres. Plusieurs utilisations de ces agro-fibres sont possibles suivant leur calibrage : matériaux d'isolation pour le bâtiment, plasturgie, filtration, etc. La valorisation locale des produits est à anticiper pour sécuriser la filière.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	Intégré au service DEvEco
Moyens humains	Intégrés au service DEvEco

Pilote(s)	ESTUAIRE ET SILLON
Partenaire(s)	Etat, Région, Entreprises

Indicateurs de suivi	<p>Inventaire des potentiels d'utilisation non alimentaire des agro-ressources et des conditions de leur faisabilité</p> <p>Mise en place de mesures d'accompagnement des projets</p>
Indicateurs de résultat	Mise en place d'une filière locale de production et de transformation d'agrofibres

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 1	 1	 2	 5	 4
Chiffrage détaillé	6,4 GWh	835 t _{eq} CO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	2 UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.3 Soutenir le développement d'une ÉCONOMIE INNOVANTE et CIRCULAIRE
Action	2.3.2 Contribuer à la réflexion collective autour de la transition de la centrale de Cordemais (en relation les partenaires : centres de recherche, etc.)

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transformer l'arrêt à terme de la centrale thermique de Cordemais en une opportunité d'accélérer la transition écologique et énergétique du territoire estuarien ✓ Améliorer fortement la qualité de l'air
---------------	---

Descriptif	<p>Le projet EcoCombust a pour objectif de fabriquer, à moindre coût, un combustible solide innovant de biomasse susceptible de remplacer significativement le charbon fossile actuellement importé pour les applications industrielles (chauffage, électricité, sidérurgie ...).</p> <p>En cours d'expérimentation sur le site EDF de Cordemais, il consiste à fabriquer localement ce nouveau type de combustible à partir très majoritairement de déchets de bois de classe B et plus faiblement de déchets végétaux issus du territoire régional au moyen d'un système de densification permettant l'obtention d'un produit de type granulés (pellets) à haut pouvoir calorifique, hydrophobe et imputrescible. Le combustible ainsi obtenu a des caractéristiques très proches de celles du charbon mais avec un meilleur bilan carbone.</p> <p>Des améliorations de la qualité de l'air (rejets) seront recherchées et étudiées pour le projet retenu. Il s'agit également d'anticiper dès maintenant les réflexions sur l'avenir du site, sur l'emprise qui le cas échéant ne serait pas mobilisée par Ecocombust.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	Intégré au service DEvEco
Moyens humains	Intégrés au service DEvEco

Pilote(s)	EDF
Partenaire(s)	ESTUAIRE ET SILLON, État, CARENE – Saint-Nazaire Agglomération, Nantes Métropole, Département de Loire Atlantique, Région Pays de la Loire, Grand Port Maritime Nantes - Saint-Nazaire, Banque des Territoires , Ademe, ENEDIS

Indicateurs de suivi	Nombre de réunions organisées avec les partenaires (EDF, centres de recherche, acteurs publiques...)
Indicateurs de résultat	Baisse des émissions de GES liés à la centrale de Cordemais

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 5	 5	 5	 0	 1
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	2 UN TERRITOIRE PRODUCTEUR
Objectif	2.3 Soutenir le développement d'une ÉCONOMIE INNOVANTE et CIRCULAIRE
Action	2.3.3 Soutenir la création d'un pôle ressources « énergie » en Estuaire et Sillon

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préciser et renforcer les atouts économiques des Pays de la Loire dans le domaine de l'énergie, sur la scène nationale et européenne. ✓ Préparer et contribuer à la transition des métiers pour favoriser l'essor des métiers de demain (rénovation des bâtiments, filières ENR, adaptation aux changements climatiques, nouvelles mobilités, agriculture biologique...)
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon porte un projet de développement du site de la Croix Gaudin à Saint Etienne de Montluc, qui accueille depuis de nombreuses années le centre de formation d'ENEDIS et de GRT Gaz, afin d'en faire un centre de formation de référence pour la transition énergétique. Le projet sera examiné par la Région dans le cadre d'une étude de faisabilité plus large visant la création d'un nouveau Technocampus.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	Intégré au service DEvEco
Moyens humains	Intégrés au service DEvEco

Pilote(s)	ESTUAIRE ET SILLON
Partenaire(s)	État, CARENE – Saint-Nazaire Agglomération, Nantes Métropole, Département de Loire Atlantique, Région Pays de la Loire, Grand Port Maritime Nantes - Saint- Nazaire, Banque des Territoires, Ademe, EDF, ENEDIS

Indicateurs de suivi	Engagement de l'étude de faisabilité sur le Technocampus (par la Région avec l'aide d'Estuaire et Sillon)
Indicateurs de résultat	Création d'un centre de formation de la transition énergétique sur le site de la Croix Gaudin

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 3	 3	 3	 2	 4
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.1 AMÉNAGER le territoire pour créer des espaces de proximité et favoriser les mobilités vertueuses
Action	3.1.1 Accompagner les communes pour la réalisation de travaux de piétonisation dans les centres-bourgs

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter et inciter aux déplacements piétons ✓ Améliorer la qualité de l'air locale et réduire les émissions de gaz à effet de serre ✓ Réduire la vulnérabilité économique aux prix des carburants fossiles ✓ Contribuer à la qualité du cadre de vie (lien social, santé, activités économiques et sociales locales...)
---------------	--

Descriptif	<p>11 schémas piétons, d'un rayon de 1 à 2 km, sont en cours de réalisation dans les centres bourgs, dans le cadre du schéma directeur des modes actifs. Le diagnostic des voiries et chemins a été réalisé en considérant la population, les centralités et générateurs de déplacement, les points de connexion au réseau cyclable et de transport collectif et en hiérarchisant les liaisons prioritaires.</p> <p>Suite à ce diagnostic, le bureau d'études doit délivrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des propositions et chiffrages de solutions techniques concernant des liaisons piétonnes à créer ou à conforter, le mobilier urbain (installation de bancs), la signalétique, l'éclairage, visant à re-créeer une ambiance urbaine propice à la marche et à la déambulation ; ▪ Un référentiel d'aménagement du type « boîte à outil » à destination des communes. <p>Estuaire et Sillon, maître d'ouvrage de l'étude « schéma des modes actifs » pourra proposer une coordination permettant d'envisager l'homogénéisation des interventions des différents maîtres d'ouvrage sur le territoire en matière de prise en compte des piétons. La collectivité veillera à anticiper les aires de stationnement périphériques facilitées et connectées aux centres bourgs.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	Volet schéma piéton du schéma modes actifs : 11 000 euros Travaux : Dépenses portées par les communes
Moyens humains	6 jours par an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon : études Communes : travaux
Partenaire(s)	Etat – ADEME – Département - Région

Indicateurs de suivi	Réalisation et suivi du référentiel
Indicateurs de résultat	Nombre de communes engagées dans la démarche

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 5	 5	 4	 0	 0	 4
Chiffrage détaillé	0,6 GWh	190 tCO₂				

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Calendrier Janvier : Restitution du livrable		X	X	X	X	

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.1 AMÉNAGER le territoire pour créer des espaces de proximité et favoriser les mobilités vertueuses
Action	3.1.2 Animer la politique cyclable du territoire en co-maitrise d'ouvrage avec les partenaires du territoire pour permettre de relier les pôles générateurs de déplacements

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager et sécuriser les déplacements vélo pour les déplacements quotidiens de courtes et moyennes distances ✓ Réduire la part « voiture » et ses impacts dans les mobilités du quotidien (santé, congestion, qualité de l'air, extension urbaine, détérioration des activités économiques et sociales de centre-bourg...) ✓ Réduire les émissions de GES
---------------	--

Descriptif	<p>Un premier schéma d'intention a été validé et a permis de définir 5 axes cyclables prioritaires représentant 37 kilomètres de desserte interne sur une échéance de réalisation de 5 à 10 ans. A terme, l'objectif est de mailler l'ensemble du territoire et de relier les communes en respectant certains principes de desserte (intermodalité, établissements scolaires, hameaux aux centralités, pôles de loisirs et culturels).</p> <p>Le rôle de l'EPCI sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De réunir les acteurs et d'animer la réflexion stratégique sur la création des itinéraires et aménagements cyclables ; ▪ De planifier et piloter les projets d'aménagement dans la durée, en veillant à ne pas artificialiser de nouveaux espaces ; ▪ D'accompagner les maitres d'ouvrage dans la réalisation des travaux et/ou réaliser les travaux en tant que maitre d'ouvrage associé, en privilégiant les espaces déjà artificialisés. <p>Le schéma directeur des modes actifs devra développer les équipements associés nécessaires (stationnements vélo, signalétique...) ; planifier la réalisation des aménagements et équipements en proposant des solutions techniques chiffrées pour chaque axe et construire un plan pluriannuel d'investissement. Une attention particulière sera portée à la limitation de l'artificialisation des sols (utilisation de voiries existantes, ...).</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	Coût de l'étude portée par Estuaire et Sillon : Cout des travaux : 6,7 M €+ Bureau d'étude spécialisé pour études opérationnelles
Moyens humains	30 jours

Pilote(s)	Estuaire et Sillon, Communes, Département
Partenaire(s)	Conseil de développement, ADEME, ETAT, Europe (LEADER), Région, usagers (associations)

Indicateurs de suivi	Adoption du schéma directeur des modes actifs Taux de réalisation des itinéraires cyclables proposés
Indicateurs de résultat	Linéaire de chemins et voiries balisés

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 5	 5	 4	 0	 0	 4
Chiffrage détaillé	3 GWh	960 tCO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.1 AMÉNAGER le territoire pour créer des espaces de proximité et favoriser les mobilités vertueuses
Action	3.1.3 Continuer l'aménagement d'itinéraires de cyclo-tourisme et réaliser un guide randonnée vélo

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer le tourisme à Vélo ✓ Afficher et promouvoir la mobilité vélo en Estuaire et Sillon ✓ Réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air locale
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite créer un maillage sur le territoire d'itinéraires Cyclo touristique ou VTT comme celui existant pour la randonnée pédestre. Estuaire et Sillon bénéficie déjà de l'itinéraire structurant existant Vélo Detours®, qui connecte les deux grands itinéraires vélo, la Véloodyssée à partir du Canal de Nantes à Brest et la Loire à Vélo à Couëron.</p> <p>L'action porte sur la création de cinq à sept boucles vélo locales de 20 à 50 kilomètres connectées à Vélo Detours®, et interconnectées empruntant des chemins existants à faibles circulations et desservant l'ensemble des sites touristiques du territoire. Estuaire et Sillon veillera à doter le territoire de stationnements vélo en évitant l'artificialisation.</p> <p>Un TOPO GUIDE vélo sera réalisé pour la promotion de ces itinéraires et la valorisation de la destination.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	110 000 €
Moyens humains	20j de pilotage du projet / an entre 2020 et 2023

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Associations vélo du territoire et acteurs en lien avec la pratique, Conseil Départemental, Communes, Conseil de développement, territoires voisins

Indicateurs de suivi	Réalisation d'un guide randonnée vélo
Indicateurs de résultat	Nombre d'itinéraires de cyclotourisme aménagés

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 3	 3	 0	 0	 3
Chiffrage détaillé	0,75 GWh	250 tCO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Etudes	Boucle 1	Boucle 2 et 3 Et topoguide	Boucle 4		

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.1. Aménager le territoire pour créer des espaces de proximité et favoriser les mobilités vertueuses
Action	3.1.4. Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les thématiques climat-air-énergie

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire, grâce aux leviers de l'urbanisme, les consommations d'énergie, les émissions de GES, les polluants atmosphériques ✓ Anticiper et préparer l'adaptation du territoire aux changements climatiques ✓ Inscrire les objectifs environnementaux dans la matrice de projets du territoire
---------------	--

Descriptif	<p>Les documents d'urbanisme jouent un rôle déterminant dans l'aménagement de l'espace et ont des impacts structurants dans les domaines de la mobilité, du bâtiment, des espaces verts, du développement économique, des services à la population. L'orientation des dispositions peut avoir un impact majeur, à la hausse ou à la baisse, sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la résilience du territoire. Conscient de cet enjeu, Estuaire et Sillon souhaite intégrer l'ensemble des objectifs de son Plan Climat dans les documents d'urbanisme (à l'occasion de leur élaboration / révision ou à travers des OAP).</p> <p><u>La démarche d'élaboration du futur PLUi s'accompagne d'une réflexion autour d'un aménagement du territoire qui s'adapte au changement climatique comme la montée des eaux ou encore les vagues de chaleur.</u></p> <p>Pour ce faire, Estuaire et Sillon souhaite tout d'abord sensibiliser les élus à la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme à travers des visites de terrain et des ateliers de travail avec les communes, etc.</p> <p>L'objectif est de parvenir, dans les documents d'urbanisme, à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Inscrire des objectifs en matière de développement des ENR, ainsi que des zones de développement favorables, en particulier pour l'éolien ; 2. Mieux prendre en compte les enjeux d'infiltration de l'eau, végétalisation des villes, limitation de l'imperméabilisation et de l'artificialisation des sols, stockage carbone et développement de la biodiversité et des services écosystémiques ; 3. Réaliser des études Air et santé lors des aménagements urbains ; 4. Rappeler systématiquement aux porteurs de projets de développements immobiliers la nécessité d'intégrer la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC) pour chaque projet. 4.5. <u>Imposer des critères ambitieux concernant l'infiltration des eaux à la parcelle, l'instauration d'un coefficient de biotope ou encore de limitation de l'artificialisation des sols</u>
-------------------	--

Budget prévisionnel	3000 € (temps d'animation externe) sur la durée du PCAET
Moyens humains	2 jours par an

Pilote(s)	Services urbanisme et aménagement des collectivités
------------------	---

Partenaire(s)	CAUE, Conservatoire des Espaces Naturels, porteurs de projets, propriétaires fonciers
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de sensibilisation-animation réalisées auprès des agents et élus des communes
Indicateurs de résultat	Prise en compte dans le futur PLUi des mesures en lien avec les enjeux PCAET (infiltration de l'eau, végétalisation des villes, limitation de l'imperméabilisation et de l'artificialisation des sols...)

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 3	 2	 4	 1	 3
Chiffrage détaillé	5 GWh	1 100 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Animation, Visites de terrain	Ateliers	Mise en œuvre de projets	Phase développement	Phase développement	Phase développement

Axe 3	3. Un territoire des courtes distances
Objectif 3.2	3.2 Proposer de NOUVEAUX SERVICES pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage
Action 3.2.1	3.2.1. Sensibiliser à l'intérêt de l'usage de véhicules GNV et réfléchir à l'installation d'une station GNV

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des émissions de GES et amélioration de la qualité de l'air ✓ Accompagner les acteurs du transport et de la logistique dans leur transition énergétique
---------------	--

Descriptif	<p>Le gaz fossile est moins émetteur en CO2 et polluants atmosphériques que les carburants essence et diesel. Surtout, le gaz fossile peut être progressivement remplacé par du bioGNV, gaz issu de la méthanisation de matières fermentescibles. Le bioGNV réduit fortement les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques liés aux transport de marchandises (Particules fines : -95 %, NOx : division par 2, GES : -80% pour le bioGNV, par rapport au seuil de la norme EURO VI). Si la méthanisation est réalisée sur le territoire, elle permet de produire un carburant local, renouvelable, concurrentiel, générateur de richesses pour le territoire et levier-clé pour réduire sa dépendance énergétique. A ce sujet, la France s'est fixée comme objectif de développer le biométhane afin qu'il participe à hauteur d'au moins 10 % des consommations de gaz naturel à l'horizon 2030 (LTECV). Parallèlement, le secteur des transports, fort utilisateur de produits pétroliers, devra intégrer à l'horizon 2020 au moins 10 % d'énergie renouvelable dont le BioGNV. Enfin, ce nouveau carburant constitue un argument pour attirer les entreprises de transport et logistique.</p> <p>Estuaire et Sillon réalisera des visites de stations GNV existantes sur les territoires voisins. Elle collectera ainsi des informations auprès des porteurs de projet sur le montage et le fonctionnement de ces stations.</p> <p>Ensuite, en partenariat avec le SYDELA et GRDF, la faisabilité d'une station GNV sur le territoire d'Estuaire et Sillon sera étudiée. La vision globale d'un maillage départemental apportée par les partenaires est indispensable dans cette phase.</p> <p>Si l'étude de faisabilité s'avère positive, la collectivité et ses partenaires élaboreront une stratégie interne d'installation d'une station GNV sur le territoire. Cette stratégie devra privilégier l'installation de la station sur du foncier déjà artificialisé, ou dégradé, dans un souci de limitation de la consommation d'espaces. L'augmentation du trafic (VL/PL) est également à anticiper dans la zone étudiée.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	20 000 € pour l'étude de faisabilité si effectuée par un cabinet extérieur
Moyens humains	

Pilote(s)	Collectivité
Partenaire(s)	SYDELA, GRDF

Indicateurs de suivi	Définition d'une stratégie territoriale ou étude en matière de GNV/bioGNV
Indicateurs de résultat	Installation d'une station GNV Evolution des émissions de NOx liés au transport routier

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 5	 4	 0	 0	 2
Chiffrage détaillé		5 200 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Diagnostic	Étude de faisabilité	Plan de renouvellement			

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.2 Proposer de NOUVEAUX SERVICES pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage
Action	3.2.2 Mettre en place des actions de sensibilisation à la mobilité durable

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et sensibiliser à la mobilité durable ✓ Réduire les émissions de GES et les polluants atmosphériques
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite développer sur son territoire des actions de sensibilisation à la mobilité active et durable. Plusieurs actions ont déjà été déterminées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des événements et une communication décalée ▪ Intervenir en milieu scolaire et participer au déploiement de services de ramassage scolaire en mobilité active (pédibus, vélobus, PDES) ▪ Mettre en place un Défi famille à mobilité durable <p>Il s'agit d'interpeller les habitants sur leurs modes de déplacement et de contribuer à lever les freins psychologiques sans nier les contraintes réelles. A ce titre, quatre vecteurs de changement des pratiques ont été identifiés : le milieu scolaire, les entreprises, les associations de marche à pied et de cyclisme et des ambassadeurs de la mobilité.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	50 000 €
Moyens humains	Temps investi dans les échanges, la préparation des supports pédagogiques et les animations – Accompagnement pour défi par prestataire externe

Pilote(s)	Estuaire et Sillon et communes
Partenaire(s)	Conseil de développement, Département, Alisée, SYDELA, Service TEN, ADEME, Etablissements scolaires, Académie de Nantes, Région, SNCF

Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de sensibilisation réalisées (interventions, défis, site interne...)
Indicateurs de résultat	Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 3	 3	 0	 0	 2
Chiffrage détaillé	2 GWh	1 000 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Définition des actions		Lancement actions	X	X	X	X

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.2 Proposer de NOUVEAUX SERVICES pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage
Action	3.2.3 Soutenir le développement du covoiturage, transformer les aires de covoiturage en points d'intermodalité et déployer des points stop

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Optimiser le nombre de passager par voiture ✓ Réduire le nombre de voiture sur les routes et l'autosolisme ✓ Réduire les besoins en stationnement sur les lieux de destination et réduire les GES
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon est adhérente à la plateforme Ouest go qui vise à développer le covoiturage courte distance dans l'ouest. Le service Ouestgo, plate-forme publique et mutualisée d'animation et de mise en relation à l'échelle géographique de la Bretagne et de la Loire-Atlantique, offre la possibilité de développer et d'animer des services humanisés de mise en relation directe pour développer le covoiturage de proximité. Cette plate-forme est un ensemble cohérent constitué d'un outil de mise en relation des covoitureurs, d'une base de données et d'un site internet de covoiturage avec 3 modules (domicile/travail, solidaire et évènementiel).</p> <p>Afin de poursuivre le développement de ces pratiques, Estuaire et Sillon souhaite accompagner les politiques de covoiturage par une contribution à l'amélioration des aires existantes sur la base d'une stratégie d'équipement différenciée de celles-ci (abri vélo, service vélo, aire d'attente, commerces, etc.) et par une participation à la réflexion sur la mise en place de voie réservée sur les pénétrantes de l'agglomération Nantaise.</p> <p>Estuaire et Sillon est partenaire du Département de Loire Atlantique pour développer et sécuriser la pratique de l'auto-stop, forme spontanée de covoiturage par une expérimentation de points stop lancée en début 2020 sur la RD17. En fonction des résultats de cette expérimentation, il s'agira d'essaimer ce dispositif sur d'autres axes structurants du territoire et de capitaliser ce qui fonctionne par du covoiturage dynamique en lien avec le Pôle Métropolitain.</p> <p>Estuaire et Sillon privilégiera les espaces déjà artificialisés pour la réalisation des aménagements liés au covoiturage.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	20 000 €
Moyens humains	Temps investi dans les échanges avec les partenaires

Pilote(s)	Département, Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Communes, Conseil de développement, Pôle Métropolitain, Région, SNCF, ECOV

Indicateurs de suivi	<p>Pérennisation/utilisation des points-stop installés</p> <p>Accompagnement des communes pour l'équipement des aires</p>
Indicateurs de résultat	<p>Satisfaction des utilisateurs des points stop (enquête)</p> <p>Satisfaction des utilisateurs des aires (enquête)</p>

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 4	 3	 3	 0	 0	 3
Chiffrage détaillé	1,2 GWh	400 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.2 Proposer de NOUVEAUX SERVICES pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage
Action	3.2.4 Développer l'offre de service vélo

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stimuler et structurer la qualité des services vélo pour en favoriser la pratique ✓ Réduire les émissions de GES ✓ Favoriser les co bénéfices du vélo : santé, économies financières, cadre de vie, dynamique locale...
---------------	---

Descriptif	<p>Afin de renforcer l'usage du vélo sur le territoire, il est nécessaire d'y intégrer une réflexion globale sur l'ensemble des besoins du cycliste (se procurer un vélo, stationner son vélo, savoir-faire du vélo, réparer son vélo, trouver son chemin).</p> <p>Pour cela, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De développer une offre de services VAE (location d'une flotte de VAE) dès septembre 2020 en collaboration avec le Département • D'installer des stationnements vélo (box, arceaux) • D'organisation de leçons de vélos à l'école • De mettre en place des ateliers de réparation vélo • De proposer des systèmes de jalonnement pertinents (distance-temps)
-------------------	---

Budget prévisionnel	20 000 € en dépense et en recette pour location VAE
Moyens humains	0,25 ETP pour location VAE + Temps en régie pour suivi

Pilote(s)	Estuaire et Sillon et Département
Partenaire(s)	Communes, Conseil de développement, Enedis

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de services lancés (location, atelier...)</p> <p>Nombre d'équipements installés (stationnement)</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs économiques</p>
Indicateurs de résultat	Evolution de la part modale vélo sur le territoire

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 3	 2	 0	 0	 5
Chiffrage détaillé	0,5 GWh	150 tCO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.3 Être une collectivité à la mobilité exemplaire
Action	3.3.1. Mettre en place le travail à distance

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire les émissions de Gaz à effets de serre sur le trajet domicile-travail ✓ Améliorer les conditions de travail des agents
---------------	---

Descriptif	<p>Dans un souci d'améliorer les conditions de travail de ses agents, Estuaire et Sillon s'engage dans le travail à distance qui pourra prendre plusieurs formes dont le télétravail à domicile et sur un tiers-lieu. De plus, la Communauté de communes étant répartie sur plusieurs sites, il s'agit également de permettre à ses agents de pouvoir travailler sur les différents sites, en fonction de leurs emplois du temps.</p> <p>Une expérimentation sera menée de janvier à juin 2020, pour une mise en œuvre à compter de septembre 2020.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	Achat de matériel (ordinateurs et téléphones portables, casques), location de tiers-lieux Budget par agent en télétravail / an : de 1800€ à 2400€
Moyens humains	Mise en place de l'expérimentation : 1 journée / mois / 6 mois Suivi du dispositif : 1/3 journée / mois

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	/

Indicateurs de suivi	Nombre d'agents pratiquant le télétravail
Indicateurs de résultat	Bien-être au travail pour les agents pratiquant le télétravail et satisfaction des responsables d'équipe sur la qualité du travail des agents pratiquant le télétravail (enquête)

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 2	 2	 0	 0	 4
Chiffrage détaillé	0,75 GWh	250 tCO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe 3	Un territoire des courtes distances
Objectif 3.3	3.3 Être une COLLECTIVITÉ à la mobilité exemplaire
Action 3.3.2	3.3.2. Réduire les émissions des véhicules de la collectivité notamment en étudiant la conversion d'une partie de la flotte à l'hydrogène, au GNV et à l'électricité

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des émissions de GES ✓ Exemplarité de la collectivité
---------------	--

Descriptif	<p>Le déplacement des agents et élus est généralement la première source d'émissions de gaz à effet de serre interne aux collectivités. Dans une recherche d'exemplarité et pour contribuer à impulser une dynamique territoriale, mais aussi afin de respecter la loi de transition énergétique (qui impose aux collectivités territoriales d'intégrer 20% de véhicules à faible émission [$< 60\text{gCO}_2/\text{km}$] lors de toute acquisition ou renouvellement), Estuaire et Sillon souhaite étudier les modalités de conversion de sa flotte. Cette action s'articule aussi avec l'action 3.2.1 d'installation d'une station GNV, à laquelle les véhicules lourds la collectivité (Benches à Ordures Ménagères) pourraient s'avitailer (contribuant ainsi potentiellement à la pérennisation de son modèle économique).</p> <p>Estuaire et Sillon réalisera un diagnostic de la flotte de véhicules de la collectivité (type de véhicules, usages, année de renouvellement prévue).</p> <p>Une fois ce diagnostic réalisé, une étude de faisabilité sera réalisée pour analyser et comparer les solutions de renouvellement possibles suivant les usages de véhicules.</p> <p>Il sera également étudié les coûts, bénéfices et impacts des différents carburants (approche bilan carbone, émissions et/ ou ACV) afin de privilégier les véhicules les moins polluants.</p> <p>La collectivité pourra éventuellement se faire accompagner par une entité extérieure pour cette partie de l'étude. L'éventuelle localisation des stations/bornes de recharges devra également être étudiée en amont afin d'éviter la consommation d'espaces (privilégier du foncier déjà artificialisé, dégradé...).</p> <p>Un plan de renouvellement de la flotte de la collectivité sur les 6 années à venir sera ensuite élaboré, avec, suivant les résultats de l'étude de faisabilité, des achats de véhicules possiblement en lot.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	10 000 € pour l'étude de faisabilité si effectuée par un cabinet extérieur
Moyens humains	0,25 ETP pour réaliser le diagnostic sur 2 mois

Pilote(s)	Collectivité
Partenaire(s)	SYDELA, GRDF, Enedis

Indicateurs de suivi	Elaboration d'un diagnostic et d'un plan de renouvellement de la flotte
Indicateurs de résultat	Part de véhicules faiblement émetteurs en service (OU part des véhicules faiblement émetteurs dans le parc de la collectivité)

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 3	 3	 3	 0	 2
Chiffrage détaillé		150 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Diagnostic	Étude de faisabilité	Plan de renouvellement			

Axe	3. UN TERRITOIRE DES COURTES DISTANCES
Objectif	3.2 Proposer de NOUVEAUX SERVICES pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage
Action	3.3.3 Inciter les agents aux déplacements en mode actif ou TC

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la mobilité des agents d'Estuaire et Sillon en vue d'enclencher une dynamique visant à modifier les parts modales des trajets domicile-travail ✓ Réduire les émissions de GES ✓ Développer des pratiques bonnes pour la Santé
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite inciter ses agents à des déplacements plus vertueux. Des pistes existent déjà comme la mise en place du forfait mobilité et de formations à l'éco-conduite, ainsi que l'acquisition par la collectivité de VAE.</p> <p>Afin de mettre en place la solution la plus adaptée aux besoins des agents et objectifs de la collectivité, une enquête sera menée auprès des agents (habitudes, attentes, etc.). Un groupe de travail interne, réunissant différents services, pourra également être mis en place.</p> <p>Il s'agit de structurer la démarche autour d'agents volontaires et d'organiser des actions de sensibilisation et d'animation du dispositif (éventuels investissements vélos, stationnement vélos, panneaux covoiturage, véhicules électriques, borne de recharge électrique, etc.).</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	Possibilité financement DU (sur le port du casque, formation à l'éco-conduite)
Moyens humains	12 jours/an

Pilote(s)	Estuaire et Sillon, communes
Partenaire(s)	Service TEN SYDELA, Communes, Département, Région

Indicateurs de suivi	Réalisation d'une enquête auprès des agents de la CCES et des communes Mise en place d'actions pour inciter les agents aux modes actifs (forfait mobilité, formation à l'éco-conduite, acquisition par la collectivité de VAE...)
Indicateurs de résultat	Evolution des parts modales des déplacements domicile-travail, dont les covoitureurs Taux de satisfaction des agents sur les actions lancées, après sondage

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 2	 2	 0	 0	 1
Chiffrage détaillé	0,6 GWh	200 tCO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	

Axe	4 UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.1 Soutenir les ENTREPRISES du territoire dans l'amélioration de leur performance environnementale
Action	4.1.1 Fédérer les entreprises pour agir sur les économies d'énergie et la gestion des déchets

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les entreprises dans la réalisation d'économies d'énergie, de matière, de GES ✓ Contribuer à la prévention des déchets
---------------	---

Descriptif	<p>Cette première action à l'attention des entreprises vise à les fédérer autour des problématiques partagées que sont la gestion des déchets et les économies d'énergie.</p> <p>Estuaire et Sillon proposera aux entreprises du territoire de bénéficier gratuitement de diagnostic énergie et déchets grâce au « flash diag » proposés par la Chambre de commerce et d'industrie, afin de s'auto-évaluer. Suite à ces diagnostics et en fonction des entreprises intéressées pour s'investir dans des démarches vertueuses, Estuaire et Sillon proposera deux types de parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet ACTIF PARC (fiche-action 4.1.2) regroupant des entreprises au sein d'une même zone d'activité - Des dispositifs d'accompagnement individuel en fonction des besoins exprimés (par exemple : formation de référents énergie) <p>Estuaire et Sillon échangera avec l'ADEME afin de promouvoir auprès des entreprises les dispositifs existants.</p> <p>Cette action a été définie de manière partenariale lors des ateliers organisés avec les entreprises dans le cadre de l'élaboration du PCAET.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	10 000€ sur la durée du PCAET
Moyens humains	6 jours service DD et Habitat + temps de travail Dev Eco sur la globalité des actions entreprises

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Chambres de commerce et d'industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, association ORACE, Club des entreprises, parcs d'activités (parc de la Noue notamment), ADEME

Indicateurs de suivi	Nombre de sessions d'animation réalisées
Indicateurs de résultat	<p>Nombre d'entreprises du territoire engagés</p> <p>Nombre de flash diag énergie et déchets réalisés</p>

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 4	 2	 1	 3	 0	 2
Chiffrage détaillé	11 GWh	2 750 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	4 UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.1 Soutenir les ENTREPRISES du territoire dans l'amélioration de leur performance environnementale
Action	4.1.2 Développer les mutualisations entre entreprises

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impliquer les entreprises du territoire en faveur de la transition socio-écologique ✓ Initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale ✓ Réduire les émissions de GES
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite impulser plusieurs démarches ACTIF PARC sur la durée du PCAET. Ce dispositif, mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire, permet de détecter et amorcer des synergies inter-entreprises sur 5 thèmes : Matières premières et déchets, Energie, Mutualisations des services et équipements, RH- formation, Mobilité. En fonction des problématiques identifiées des entreprises, la gestion de l'eau pourra également être abordée dans un second temps (valorisation et récupération des EP, mutualisation des bassins d'orage ou d'incendie, ...).</p> <p>Suite aux diagnostics réalisés (action 4.1.1), Estuaire et Sillon souhaite identifier des zones d'activité pour développer cette démarche.</p> <p>Les entreprises seront notamment sensibilisées à l'émission des GES par les véhicules, à travers la présentation de dispositifs tels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les plans de mobilité Entreprises ; - la mise en place de diagnostics de parcs de véhicule ; - la signature de la charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent » : l'entreprise s'engage, pour une période de 3 ans à réduire ses émissions de GES, et donc ses consommations de carburant. <p>Cette action a été définie de manière partenariale lors des ateliers organisés avec les entreprises dans le cadre de l'élaboration du PCAET.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	3 « Actif Parc » sur la durée du PCAET = 15000€
----------------------------	---

Moyens humains	6 jours service DD et Habitat + temps de travail Dev Eco sur la globalité des actions entreprises
-----------------------	---

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
------------------	--------------------

Partenaire(s)	CCI, CMA, CA + Club des entreprises d'Estuaire et Sillon, ADEME
----------------------	---

Indicateurs de suivi	Mise en œuvre de l'opération Actif Parc
-----------------------------	---

Indicateurs de résultat	Atteinte des objectifs choisis par les entreprises dans le cadre des Actif parcs
--------------------------------	--

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 3	 2	 1	 3	 0	 2
Chiffrage détaillé	1,8 GWh	480 tCO ₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	4 UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.1 Soutenir les ENTREPRISES du territoire dans l'amélioration de leur performance environnementale
Action	4.1.3 Promouvoir les initiatives exemplaires d'entreprises pour soutenir leur diffusion et mobiliser le plus grand nombre d'acteurs économiques

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaitre, diffuser et valoriser les meilleures pratiques environnementales des entreprises du territoire ✓ Sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs économiques aux enjeux et actions de transition énergétique ✓ Améliorer l'impact environnemental et la compétitivité des entreprises du territoire
---------------	--

Descriptif	<p>En parallèle des actions 4.1.1 et 4.1.2, Estuaire et Sillon souhaite continuer à sensibiliser le maximum d'entreprises aux enjeux de la transition écologique, à travers la valorisation des actions existantes.</p> <p>Pour ce faire, Estuaire et Sillon devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un format de valorisation des initiatives exemplaires pour sensibiliser les acteurs économiques ; ▪ Au fil de l'eau : Recenser les initiatives exemplaires, rencontrer les acteurs au cours d'interviews, rédiger des articles et les diffuser ; ▪ Lors de temps réguliers : Informer les élus pour en faire des relais de diffusion sur les initiatives exemplaires du territoire. <p>En parallèle, Estuaire et Sillon proposera aux entreprises intéressées la possibilité de rejoindre les dispositifs existants.</p> <p>Cette action a été définie de manière partenariale lors des ateliers organisés avec les entreprises dans le cadre de l'élaboration du PCAET.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	Plateforme de diffusion : 1000 à 5000 €
Moyens humains	6 jours service DD et Habitat + temps de travail Dev Eco sur la globalité des actions entreprises

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	CCI, CMA, CA + Club des entreprises d'Estuaire et Sillon

Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de communication (rencontres, articles, évènements...)
Indicateurs de résultat	Entreprises se joignant à la démarche suite à la communication effectuée

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 2	 1	 2	 1	 2
Chiffrage détaillé	0,4 GWh	60 tCO₂				

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	4 UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.1 Soutenir les ENTREPRISES du territoire dans l'amélioration de leur performance environnementale
Action	4.1.4 Déployer des espaces de co-working

Enjeux	Améliorer la qualité de vie des habitants Réduction des émissions de GES
---------------	---

Descriptif	<p>Dans un contexte de migrations domicile-travail importantes, notamment sur le trajet Saint-Etienne-de-Montluc - Nantes, Estuaire et Sillon a décidé de proposer aux entrepreneurs et salariés du territoire des lieux de coworking.</p> <p>En 2014, Estuaire et Sillon inaugurerait « Lincubateur » sur le territoire de Saint-Etienne-de-Montluc, offrant aux créateurs d'entreprises accompagnement et hébergement (6 à 8 postes de travail). La gestion était alors confiée à Interface qui accompagne ainsi de manière temporaire les jeunes entreprises (pour une durée maximum de 4 ans).</p> <p>En décembre 2018, le marché public a été renouvelé pour intégrer un nouvel espace de coworking à Savenay « le QuaiWorking », inauguré en mai 2019. La gestion de ces deux espaces est confiée à Interface. Le « QuaiWorking » est basé en gare de Savenay. Cet espace de 100m² offre un espace accueil détente, un espace de travail individuel (une dizaine de postes de travail) ou collaboratif et un espace réunion. Il est à destination des indépendants, télétravailleurs, start'up, voyageurs et étudiants.</p> <p>L'ambition sur les prochaines années et d'intensifier la fréquentation de ces espaces, notamment en développant la communication (intérêt de lier cette action aux actions 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.3).</p> <p>Dans la perspective de création de nouveaux lieux de co-working, Estuaire et Sillon intégrera l'enjeu de limitation de l'artificialisation des sols dans ses projets, en étudiant la possibilité de créer des lieux de co-working en rénovant ou réhabilitant des lieux existants et en privilégiant la construction de nouveaux bâtiments sur du foncier déjà artificialisé, pour éviter la consommation d'espaces.</p>
-------------------	--

Budget prévisionnel	120 000€
Moyens humains	Deux ETP

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
Partenaire(s)	Interface, SNCF (location)

Indicateurs de suivi	Augmentation du remplissage des espaces
Indicateurs de résultat	Taux de remplissage de ces espaces (70%)

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)						
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	4 UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.2 Initier et soutenir les PROJETS COLLECTIFS de transition écologique et sociale
Action	4.2.1 Soutenir les projets collectifs de transition écologique et citoyenne

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer au développement des ENR ✓ Sensibiliser le grand public à travers un projet novateur et stimulant ✓ Faire de la transition énergétique un projet sociétal ✓ Capturer les retombées économiques locales de la transition énergétique
---------------	---

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon souhaite impulser des projets citoyens sur son territoire, notamment en matière d'ENR.</p> <p>Les différentes phases identifiées pour atteindre cet objectif sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Co-construire un programme d'actions concret pour permettre la mobilisation autour d'un projet territorial d'énergie renouvelable citoyen : identification des personnes ressources, construction d'une stratégie d'animation, notes d'opportunité, etc. ; 2. Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation et accompagner la structuration du groupe projet ; 3. Accompagner le groupe projet à définir son projet ; 4. Guider le groupe dans les choix techniques, économiques et juridiques ; 5. Outiller les groupes pour lancer la mobilisation financière des citoyens et des partenaires publics. <p><u>Un parc éolien est en cours d'examen, une fois les autorisations acquises, il est prévu de monter un projet citoyen.</u></p> <p><u>Pour le développement de la chaleur renouvelable, le territoire s'appuiera sur le dispositif de marché groupé d'étude de faisabilité proposé par le SYDELA (bois énergie, solaire thermique et géothermie), ainsi que sur le COTER, piloté lui aussi par le SYDELA.</u></p> <p>Estuaire et Sillon devra veiller à sensibiliser le groupe sur les aspects suivants lors du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Photovoltaïque : Limiter aux toitures ou au foncier déjà artificialisé, dégradé, pollué ou inutilisable pour d'autres usages ; ➤ Éolien : Vigilance sur la Trame Verte et Bleue, les continuités écologiques, les espaces naturels, en particulier remarquables ; ➤ Méthanisation : Vigilance sur l'origine du gisement (éviter les CIVE et potentielles concurrences avec cultures alimentaires) ; ➤ Tenir compte des aspects paysagers et patrimoniaux dans les projets. <p>Cette action a été élaborée lors des ateliers citoyens dédiés à l'élaboration du programme d'actions du PCAET.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	budget com : 5k€ ; Accompagnement ECPDL : entre 4000 et 20 000€ en fonction de la taille et du nombre des projets : 25000 € sur la durée du PCAET
----------------------------	---

Moyens humains	6 jours par an
-----------------------	----------------

Pilote(s)	Estuaire et Sillon
------------------	--------------------

Partenaire(s)	Communes, citoyens, associations (Réseau énergies citoyennes en PdL, Asphodele Environnement, etc.), Sydela
----------------------	---

Indicateurs de suivi	Nombre de réunions organisées (par la CCES et par les collectifs citoyens)
Indicateurs de résultat	Nombre de projets ENR citoyens développés ou engagés

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 1	 1	 4	 1	 2
Chiffrage détaillé				42 GWh		

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			X	X	X	X

Axe	4. UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.2 Initier et soutenir les projets collectifs de transition écologique et sociale
Action	4.2.2 Créer un espace d'information et d'animation autour des enjeux et initiatives de protection de la biodiversité du territoire

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centraliser l'ensemble des actions en lien avec la biodiversité sur le territoire ✓ Informer les citoyens, les fédérer, et les aider à mettre en place des pratiques favorables à la biodiversité et au vivant (ateliers, animations, conseils individuels...) ✓ Accompagner les acteurs publics et économiques (exemple des paysagistes) dans leurs pratiques
---------------	--

Descriptif	<p>Pour susciter l'engagement contre la dégradation de la biodiversité et en faveur de la protection des milieux naturels, des actions de sensibilisation doivent être mises en place. S'inspirant d'initiatives menées sur d'autres territoires, Estuaire et Sillon a décidé de créer un espace dédié à la biodiversité s'adressant à tous les usagers du territoire et visant le partage de connaissances et d'expériences dans une perspective de changement individuel et collectif. Différentes phases ont été identifiées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etudier les initiatives existantes sur le territoire ; 2. Fédérer les acteurs et positionner la collectivité en animatrice sur cette thématique 3. Apporter un soutien dans le développement des projets en lien avec cette thématique (ex: relai sur le site internet) ; 4. Profiter des événements existants (ex: semaine du développement durable) pour communiquer sur cette thématique ; 5. Etudier l'opportunité et la faisabilité de concevoir un « espace itinérant » (ex des bibliothèques itinérantes) ou fixe pour faire de la sensibilisation du grand public de chaque commune (dans ce cas, favoriser l'implantation dans du foncier existant). <p>Cette action a été élaborée lors des ateliers citoyens dédiés à l'élaboration du programme d'actions du PCAET.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	10 000 € sur la durée du PCAET (moyens de communication / événementiel)
Moyens humains	4 jours par an (service EMA)

Pilote(s)	Citoyens, Estuaire et Sillon (services EMA, développement durable et habitat)
Partenaire(s)	Conseil de développement, Conservatoire des Espaces Naturels, Associations locales, Terre d'Estuaire, Communes, CPIE

Indicateurs de suivi	Temps humain consacré à l'accompagnement du projet
Indicateurs de résultat	Projet mené à son terme et création de l'espace Nombre d'animations et d'accompagnement réalisés par l'espace

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 0	 1	 0	 2	 2
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			Création de l'espace			

Axe	4. UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.2. Soutenir des dynamiques citoyennes
Action	4.2.3 Fonder un collectif des usagers du vélo / des cyclistes en Estuaire et Sillon

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rassembler les cyclistes et soutenir la pratique du vélo sur le territoire ✓ Accélérer le report modal vers les modes doux et réduire les émissions de GES ✓ Faire du collectif un levier pour rassembler tous les usagers du vélo sur le territoire et sensibiliser le plus grand monde
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon s'est fixée comme objectif de réduire de 12% les consommations énergétiques du secteur Transport d'ici 2030. La communauté de communes souhaite notamment contribuer à développer sur son territoire une culture du vélo et de la mobilité douce.</p> <p>Voici les étapes de cette action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les acteurs du vélo sur le territoire (clubs cyclistes, artisans réparateurs) 2. Organiser une sortie conviviale vélo au printemps 2020 ou 2021 3. Soutenir la mise en place d'une structure capable de porter des actions fédératrices 4. Imaginer les actions à conduire. Parmi les idées : <ul style="list-style-type: none"> - Création de groupes de cyclistes pendulaires - Création et animation d'un atelier de réparation vélo - Organisation et animation de journées sans voiture dans les centres-bourgs du territoire - Achat et mise en prêt d'un vélo cargo pour les membres de l'association <p>Cette action a été élaborée lors des ateliers citoyens dédiés à l'élaboration du programme d'actions du PCAET.</p>
-------------------	---

Budget prévisionnel	Soutien de la collectivité aux associations de la collectivité 6000€ sur la durée du PCAET
Moyens humains	5 jours / an

Pilote(s)	Collectif citoyens
Partenaire(s)	DD & mobilités, communes, CMA (répar'acteurs), entreprises du territoire, citoyens

Indicateurs de suivi	Temps humain consacré à l'accompagnement du projet Rencontre et création d'une relation avec les acteurs de l'écosystème vélo du territoire (clubs cyclistes, artisans réparateurs, usagers...)
Indicateurs de résultat	Structuration d'un collectif, véritable interlocuteur de la collectivité Nombre d'activités événementielles ou régulières liées à la pratique du vélo

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 2	 2	 1	 0	 0	 3
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Lancement	Création Asso	Actions			

Axe	4. UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.3. Mettre en place une gouvernance partagée de la transition écologique territoriale
Action	4.3.1. Associer les citoyens au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des actions de transition écologique

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inscrire le PCAET comme une politique structurante et transversale de la collectivité ✓ Faire vivre le Plan Climat en interne auprès des élus et services techniques et en externe vers le grand public et les partenaires de la collectivité ✓ Favoriser l'implication citoyenne dans la gouvernance du Plan Climat
---------------	--

Descriptif	<p>Estuaire et Sillon a mis la co-construction, avec les citoyens et les entreprises du territoire, au cœur de sa démarche d'élaboration du Plan Climat. Il est apparu déterminant de poursuivre cette logique dans la phase de mise en œuvre du Plan, afin de faire perdurer la mobilisation forte autour des enjeux de transition écologique et de lutte contre les dérèglements climatiques, parmi les élus comme parmi la population.</p> <p>En matière de pilotage du PCAET, il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pérenniser le COPIL du PCAET, réunissant l'ensemble des pilotes d'actions et les partenaires dans leur mise en œuvre 2. Réunir à fréquence régulière le COPIL pour le suivi-évaluation du PCAET <p>En matière d'animation du PCAET, il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre public les CR des COPIL PCAET sur le site de la CC 2. Donner à voir régulièrement aux acteurs de la concertation (périmètre: ouvert à tous) l'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions (à travers des indicateurs-clés) 3. Créer et animer un évènement grand public à mi-parcours de la période de mise en œuvre du PCAET, afin d'évaluer et de compléter le projet territorial de transition écologique
-------------------	---

Budget prévisionnel	5 000 € sur la durée du PCAET
----------------------------	-------------------------------

Moyens humains	<p>Temps de pilotage : 12 jours/an (collecte des indicateurs et mise à jour de l'outil, organisation et animation du COPIL)</p> <p>Temps d'animation : 6 jours/an (organisation des actions d'information/association du grand public)</p>
-----------------------	--

Pilote(s)	ESTUAIRE ET SILLON (services DD & habitat + Communication)
------------------	--

Partenaire(s)	Membres du COPIL, Conseil de développement,
----------------------	---

Indicateurs de suivi	<p>Fréquence des réunions du COPIL suite à l'adoption du PCAET</p> <p>Mise en place de mesures de transparence par la collectivité (publicité des CR COPIL PCAET sur le site, d'indicateurs sur l'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions...)</p> <p>Organisation d'un évènement grand public d'évaluation et de complétion du PCAET à mi-parcours</p>
-----------------------------	---

Indicateurs de résultat	Nombre de participants aux évènements de suivi du PCAET
--------------------------------	---

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 0	 0	 0	 0	 0	 2
Chiffrage détaillé						

Calendrier	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X	X	X

Axe	4. UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.3. Mettre en place une gouvernance partagée de la transition écologique territoriale
Action	4.3.2. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre communes pour des économies d'énergies et le développement du mix énergétique

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fédérer les communes autour du projet de transition écologique ✓ Décliner le Plan Climat dans les politiques publiques et le quotidien des communes ✓ Relayer les messages du Plan Climat vers le grand public à travers les communes, leurs élus et agents ✓ Permettre l'échange de bonnes pratiques entre les communes ✓ Faciliter la montée en compétence des agents
---------------	---

Descriptif	<p>Cette action part du constat que l'ensemble des élus municipaux et services s'intéressent à la question climatique et environnementale et que des initiatives existent à l'échelle communale. Ces interrogations comme ces initiatives méritent d'être partagées afin d'être diffusées et amplifiées. Enfin, cette action doit permettre la création d'une culture commune de la transition écologique parmi tous les élus d'Estuaire et Sillon. Il s'agit ainsi de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place de réunions d'échange entre communes pour partager des bonnes pratiques, par exemple : extinction de l'éclairage public, projets ENR, plans canicule, études de qualité de l'air intérieur (avec les établissements recevant du public) et extérieur, préservation des zones de sources ; 2. Fournir aux conseils municipaux des documents d'information sur le PCAET clairs et pédagogiques, pour faciliter l'appropriation du projet et le suivi de sa mise en œuvre.
-------------------	--

Budget prévisionnel	Intervenants extérieurs (formation) : 5 000€ sur la durée du PCAET
Moyens humains	4 jours /an – organisation de deux réunions par an

Pilote(s)	ESTUAIRE ET SILLON (services DD & Habitat + Communication), Communes
Partenaire(s)	Membres du Copil

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de réunions d'échange organisées entre communes pour partager des bonnes pratiques</p> <p>Diffusion de documents d'information sur le PCAET auprès des communes</p>
Indicateurs de résultat	Nombre total des participants aux réunions d'information et échange

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 1	 1	 1	 1	 1
Chiffrage détaillé						

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Calendrier	Echanges	Etudes pour reproduction	Mise en place bonnes pratiques			

Axe	4. UN TERRITOIRE DE PARTAGE
Objectif	4.3. Mettre en place une gouvernance partagée de la transition écologique territoriale
Action	4.3.3. Elaborer un plan de communication global sur le PCAET

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffusion des bonnes pratiques ✓ Communication institutionnelle
---------------	--

Descriptif	<p>Les enjeux climatiques et environnementaux touchent tout le monde et requièrent une action de chacun, pouvoirs publics, entreprises et citoyens. Estuaire et Sillon souhaite communiquer vers ses entreprises et citoyens sur les enjeux, les dispositifs et actions engagés pour lutter contre les changements climatiques.</p> <p>Estuaire et Sillon souhaite ainsi formuler une nouvelle stratégie de communication transversale sur le projet territorial de transition énergétique à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'une page/ un site "transition écologique" pour tenir informer les citoyens et les entreprises des différentes réalisations et les inciter à participer ; - Des outils de communication comme un reportage photos ; - Une communication ciblée dans chaque édition du bulletin intercommunal.
-------------------	---

Budget prévisionnel	10 000 € par an
Moyens humains	6 jours par an – communication 6 jours par an – DD & Habitat

Pilote(s)	ESTUAIRE ET SILLON (services DD & Habitat + Communication)
Partenaire(s)	Membres du COPIL

Indicateurs de suivi	Elaboration et adoption d'une stratégie de communication transversale Nombre d'actions locales mises en valeur
Indicateurs de résultat	Nombre de bulletins intercommunaux intégrant des éléments de communication sur les enjeux de la transition écologique

Impact	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Amélioration de la qualité de l'air	Développement des EnR	Séquestration carbone	Adaptation au changement climatique
Pondération : 0 (peu important) à 5 (très important)	 1	 1	 1	 1	 0	 1
Chiffrage détaillé						

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Calendrier	Communication transversale	Reportage photo	Rétrospective actions engagées			